



AVIS DE COURSE

Régate Départementale Optimist d3 d2

Samedi 27 avril 2019

Cette régata est régie par :

Les règles de courses à la voile ISAF 2017 – 2020

Les prescriptions de la FFVoile

Les instructions de course IC type et leurs annexes "Bretagne".

Le règlement sportif du CDV 22

ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à :

- tous les bateaux [*de la classe opti*]

Les bateaux admissibles pourront s'inscrire en complétant le formulaire sur place accompagné des frais d'inscription.

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Programme :

- 9h30 – 11h00 Incriptions (5€)
- 11H15 Briefing coureurs
- 12h00 Mise à disposition sur l'eau « 4 manches max »
- 16h30 Heure limite du dernier départ
- Vers 17h00 Proclamation des résultats

Horaire de marée :

PM : 13h35

BM : 20h00 Cœf : 38

Pour tous renseignements : Vincent

rtqvoile@[cnpva.com](mailto:rtqvoile@cnpva.com)

02 96 72 95 28